

# CONDITIONS D'UTILISATION DES LICENCES & DES SERVICES EN LIGNE

de l'Institut national de l'information géographique et forestière

**2013**



# Conditions générales de la licence géoservices IGN pour usage grand public - gratuite

## 1. CHAMP D'APPLICATION

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) édite l'API Géoportail qui permet d'intégrer dans des sites internet et applications les services et données du Géoportail en vue de fournir un accès à ces services et données aux Utilisateurs Finaux pour leur usage privé.

Les présentes conditions générales définissent les droits et obligations d'un titulaire d'une licence géoservices IGN pour usage grand public - gratuite.

Cette licence peut être souscrite par toute personne physique ou morale. En souscrivant cette licence, le Licencié s'engage à respecter sans la moindre réserve toutes les dispositions des présentes conditions générales.

La licence géoservices IGN pour usage grand public - gratuite est proposée à titre gratuit.

## 2. LES SERVICES ET DONNÉES ACCESSIBLES

Sont proposés dans le cadre de la licence géoservices IGN pour usage grand public - gratuite les services suivants :

- Le **service d'images tuilées** permet de fournir un affichage des données géographiques sous forme d'images raster géoréférencées selon la norme WMTS. Les données géographiques du service d'images tuilées sont servies sous forme de couches thématiques multi-échelles.
- Le **service adresse** permet de fournir des coordonnées géographiques à partir d'une requête sur une adresse postale, un numéro de parcelle, un numéro de borne géodésique ou un nom de lieu, selon la norme OpenLS.

Les droits conférés par la licence géoservices IGN pour usage grand public - gratuite ne peuvent pas faire l'objet d'extensions ou d'amendements. L'accès à tout autre service ou Donnée du Géoportail nécessite donc la souscription de la licence appropriée en lieu et place de la licence géoservices IGN pour usage grand public - gratuite.

Certains services et données du Géoportail, notamment des services et données provenant de tiers ou sur lesquels des tiers détiennent des droits, peuvent comporter des conditions d'utilisation et restrictions spécifiques. Le Licencié en prend connaissance auprès de l'IGN lors de la souscription de la licence et doit en informer ses Utilisateurs Finaux.

## 3. MODALITÉS D'ACCÈS ET D'UTILISATION DE L'API GÉOPORTAIL, ACCEPTATION DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

### 3.1. Création du compte

Pour avoir accès à l'API du Géoportail, le Licencié doit :

- créer un compte sur le site professionnel de l'IGN à son nom et, s'il s'agit d'une personne morale, sous sa raison sociale.
- communiquer à l'IGN via le site les paramètres relatifs à la licence voulue (URL dans le cas d'un site, services et données accédés, etc)
- accepter les documents contractuels.

### 3.2. Éléments techniques de connexion

L'IGN fournit au Licencié des éléments techniques de connexion (clés, identifiants, mots de passe, etc) permettant la gestion de son compte et l'accès du site internet ou de l'application du Licencié aux services et données du Géoportail.

### 3.3. Bibliothèque logicielle et documentation développeur

Afin de faciliter l'intégration de l'API du Géoportail, l'IGN propose des bibliothèques logicielles – nommées API -, des outils d'aide et une documentation développeur. Sauf indication contraire, les bibliothèques logicielles en JavaScript (API Géoportail en JavaScript) sont utilisables selon les termes de la licence BSD open source.

La documentation développeur est la propriété de l'IGN.

### 3.4. Gestion du compte

Le Licencié peut gérer son compte en ligne et accède aux statistiques d'utilisation de son contrat sur le site professionnel de l'IGN.

Le Licencié accepte que ce soient ces statistiques qui font foi quant à l'utilisation des services et données du Géoportail par le Licencié ou ses Utilisateurs Finaux.

### 3.5 Acceptation des documents contractuels

Le Licencié accepte sans réserve de respecter les documents contractuels dont il en prend connaissance et en accepte les termes lors de la création du contrat sur le site professionnel de l'IGN.

Les documents contractuels opposables au Licencié sont les suivants : les présentes conditions générales, les CGUF pour un usage privé des services du Géoportail et le descriptif technique, les documents étant en libre consultation sur le site professionnel de l'IGN.

## 4. DROITS ACCORDÉS AU LICENCIÉ

L'IGN accorde au Licencié le droit de proposer un accès limité et non exclusif à des services et données du Géoportail à des Utilisateurs Finaux pour leur seul usage privé, au sein d'un site internet ou d'une application libre et gratuit, selon les termes des présentes CGU.

Cet accès se fait obligatoirement via le site internet ou l'application du Licencié.

Par site internet ou application libre et gratuit, on entend un site internet ou une application dans lequel l'accès aux services et données du Géoportail n'est soumis à aucune restriction ou paiement. Sont donc exclus les sites internet ou applications pour lesquels l'accès aux services et données du Géoportail n'est pas ouvert à tous (intranet, extranet, site à accès réservé). La présence de publicité est en revanche autorisée dès lors qu'elle ne constitue pas un obstacle à l'accès libre et gratuit aux services et données du Géoportail.

L'IGN accorde ce droit gratuitement, sans limitation de consommation pour la pyramide Plan IGN, et à concurrence de 100 000 transactions par mois pour l'ensemble des Utilisateurs Finaux de l'ensemble des sites internet et applications du Licencié et pour :

- les données du service d'images tuilées du Géoportail détenus par l'IGN : données issues du Référentiel à grande échelle (BD TOPO®, BD ORTHO®, BD PARCELLAIRE®, BD ADRESSE®), données cartographiques, donnée forestières.
- les autres données du service d'images tuilées gratuits du fait de l'accord du producteur de la donnée.

L'accès des Utilisateurs Finaux au service adresse est gratuit dès lors que l'accès est proposé sous la forme d'une interface de saisie d'adresse ou de coordonnées permettant l'envoi d'une unique requête. Le résultat de la requête doit être matérialisé de façon visible sur la fenêtre cartographique, par exemple par l'affichage d'un ponctuel et/ou le recentrage de la carte sur les coordonnées résultant de l'opération de géocodage.

L'IGN accorde en outre au Licencié le droit :

- d'intégrer et afficher ses propres données et services en complément des données et services du Géoportail au sein de son site internet ou de son application.
- de permettre aux Utilisateurs Finaux d'afficher des données de tiers ou de produire des données dès lors que celles-ci ne permettent pas la reconstitution d'une partie substantielle des données du Géoportail ;
- de permettre aux Utilisateurs Finaux une réutilisation pour leur usage documentaire sans coordonnées de géoréférencement des données du Géoportail sans limitation de format. La fonction d'impression, lorsqu'elle est proposée sur des données IGN, doit assurer une insertion du copyright « © IGN [année] ».

- de permettre aux Utilisateurs Finaux d'imprimer des données du Géoportail pour leur usage privé dans la limite d'un format A4 pour une résolution de 150 dpi (environ 1230\*1750 pixels). La fonction d'impression, lorsqu'elle est proposée sur des données IGN, doit assurer une insertion du copyright « © IGN [année] ».
- de télécharger et utiliser les bibliothèques logicielles et la documentation développeur afin de réaliser son site internet ou son application.
- de faire réaliser son site internet ou son application par un prestataire de services. Il devra dans ce cas prendre toutes dispositions utiles, techniques et contractuelles pour garantir le respect par le prestataire de services de la licence et des présentes conditions générales.

## 5. OBLIGATIONS SUBSTANTIELLES DU LICENCIÉ

Le Licencié s'engage, sans restriction d'aucune sorte :

- à respecter les présentes conditions générales,
- à prendre toutes dispositions utiles, techniques et contractuelles, pour garantir le respect par les Utilisateurs Finaux des conditions de la licence et des Conditions générales d'utilisation finale de l'API du Géoportail. Le Licencié doit s'assurer en particulier que l'Utilisateur Final a pu prendre connaissance des Conditions générales d'utilisation finale de l'API du Géoportail et les accepter avant l'utilisation des services correspondants, par exemple par un lien hypertexte au sein du site internet ou de l'application.
- à informer expressément l'IGN de toute modification de configuration ou d'exploitation du site internet ou de l'application susceptible de remettre en cause le type de licence qui lui est accordé.
- à informer l'IGN un mois à l'avance de tout événement exceptionnel et prévisible pouvant conduire à des pics ou surcharges de consommation des services du Géoportail.
- à ne proposer d'accès au Géoportail que par le biais de son site internet ou de son application
- à ne pas utiliser de moyens d'accès aux services et données du Géoportail autres que ceux référencés dans la documentation développeurs.
- Le Licencié s'engage à ce que son site internet ou application ne contienne pas ni ne soit explicitement ou indirectement en lien avec des sites et/ou applications proposant des données prohibés par la loi, notamment :
- incitant à la haine ou proférant des menaces, harcèlements, rumeurs, terreurs, ou qui encouragent et/ou facilitent de tels agissements envers un tiers,
- véhiculant des données racistes, immorales, violents, obscènes, pornographiques, pédophiles ou encourageant de tels comportements;
- encourageant ou facilitant toute activité illégale ;
- véhiculant des informations diffamatoires, trompeuses, déformées ou fausses ;
- portant atteinte à la vie privée d'un tiers.

Mise en cache de données : le téléchargement, le stockage et/ou l'archivage des données du Géoportail, quel que soit le support, est strictement interdit. Un stockage immédiat, automatique, et temporaire de données en vue d'améliorer la performance de fonctionnement de l'application pendant la seule durée de connexion de l'Utilisateur Final (cache) est cependant autorisé.

Protection des éléments techniques de connexion : le Licencié est responsable de la bonne utilisation des éléments techniques de connexion (identifiants, mots de passe, clés, etc) qui lui sont fournis par l'IGN pour permettre l'accès du site internet ou de l'application du Licencié aux services et données du Géoportail.

Il incombe au Licencié d'alerter l'IGN sans délai de toute utilisation anormale ou frauduleuse des éléments techniques de connexion à sa disposition.

Accès loyal et sincère : Le Licencié ne doit pas mettre en œuvre de mesures qui auraient pour effet de fausser sa consommation réelle des services ou des données du Géoportail.

Quel que soit le mode d'authentification utilisé, le Licencié ne doit pas masquer ou délibérément cacher à l'IGN l'identité du site internet ou de l'application utilisant les services et données du Géoportail.



Si le Licencié souhaite construire un site internet ou une application dont le but est de fournir un accès à un site internet ou une application tierce et non directement à un Utilisateur Final, il doit en avertir l'IGN et obtenir son autorisation explicite.

Respect des conditions d'utilisation de la marque Géoportail : Lorsque l'API du Géoportail transmet des mentions de copyright, les logos des organismes producteurs de données géographiques et le logo « Géoportail », le Licencié n'est pas autorisé à retirer ces éléments qui doivent apparaître dès lors que les données du Géoportail sont affichées au sein du site internet ou de l'application.

Toutefois, lorsque les contraintes ergonomiques l'exigent, et après accord explicite de l'IGN, les mentions transmises peuvent figurer sur un écran ou une page séparée mais directement accessible à l'Utilisateur Final depuis la page comportant l'affichage cartographique.

## 6. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### 6.1. API et services du Géoportail

L'API du Géoportail et les services du Géoportail sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle.

Le Licencié ou l'Utilisateur Final ne disposent que d'un droit d'utilisation de ceux-ci. La concession accordée relève d'un simple droit d'usage selon les modalités définies par les présentes conditions générales et par les Conditions générales d'utilisation finale.

### 6.3. Données du Géoportail, Documentation Développeur et Marque Géoportail

L'IGN est propriétaire des données du Géoportail ou a obtenu de la part des propriétaires tiers les accords nécessaires pour rendre leurs données accessibles via les services du Géoportail.

L'IGN est propriétaire de la Documentation Développeur et de la Marque Géoportail.

L'accès du Licencié aux données du Géoportail, à la Documentation Développeur et à la Marque Géoportail, n'emporte pas acquisition des droits de propriété de l'IGN. La concession accordée relève d'un simple droit d'utilisation.

### 6.4 Données Dérivées

Les services visés à l'article 2 autorisent toutes les opérations d'utilisation comme référentiel géographique, vectorisation et croisement des données de l'IGN avec d'autres données appartenant au licencié ou provenant de tiers.

Le licencié est titulaire des droits de propriété intellectuelle du résultat de ces opérations. Il peut exercer ces droits conformément aux dispositions de la licence et sous réserve des droits de l'IGN. Il informe à cet effet les utilisateurs du résultat des dispositions du présent article.

Si ce résultat permet à des utilisateurs non autorisés au titre de la licence de procéder, soit à l'extraction et/ou la réutilisation d'une partie substantielle, soit à l'extraction et/ou la réutilisation répétée et systématique de parties non substantielles des données de l'IGN et dès lors que ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale des données, lesdits utilisateurs devront détenir ou acquérir auprès de l'IGN les droits correspondants ; ces droits seront accordés gratuitement si leur valorisation, déterminée sur la base des barèmes publics en vigueur de l'IGN, n'excède pas 300 euros hors taxes par an.

Aux termes du présent article, on entend par :

- «extraction» : transfert permanent ou temporaire de tout ou partie des données IGN, sur quelque support, par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit;
- «réutilisation»: toute forme de mise à la disposition de tout utilisateur de tout ou partie des données IGN par distribution de copies sur support papier ou numérique, par transmission en ligne ou sous d'autres formes, dont la diffusion d'œuvres dérivées.

## 7. RESPONSABILITÉ

7.1 L'IGN fournit des moyens nécessaires et raisonnables pour assurer ou faire assurer un accès continu aux services et données du Géoportail. Cet engagement de l'IGN est valable sous réserve du respect par le Licencié de ses obligations.

L'IGN, n'hébergeant pas le site internet ou l'application du Licencié, n'exerce matériellement ou contractuellement aucun contrôle sur sa gestion ou sur le contenu éditorial fourni aux utilisateurs, et ne saurait être tenu responsable d'une quelconque façon de ces données ou des liens avec d'autres données fournis sous la responsabilité exclusive du Licencié, ainsi que de la performance et de la disponibilité du site internet ou de l'application du Licencié.

Les Données Dérivées constituées par le Licencié ou l'Utilisateur Final à partir des données du Géoportail n'engagent que leur responsabilité.

**7.2.** L'IGN ne pourra être tenu pour responsable, tant à l'égard du Licencié que des Utilisateurs Finaux et des tiers, qu'en cas de faute démontrée de sa part dans l'exécution de ses obligations. La responsabilité de l'IGN ne pourra notamment en aucun cas être recherchée et/ou engagée dans les cas suivants :

- inadéquation des services et des données du Géoportail avec les besoins du Licencié et/ou de l'Utilisateur Final
- défaut de compatibilité des services et données du Géoportail avec les systèmes informatiques utilisés par le Licencié ou l'Utilisateur Final,
- défaut de fiabilité des services proposés par le Licencié,
- interruption, défaillance, défaut éventuel de qualité des services du Géoportail pour des raisons de maintenance, d'entretien, de mise à jour des serveurs,
- atteinte du plafond technique défini pour la licence,
- non-respect par le Licencié ou l'Utilisateur Final de ses obligations,
- interruption et/ou de défaillance des services du Géoportail pour cas de force majeure.
- non-respect par le Licencié et/ou les Utilisateurs Finaux des termes de la licence sous laquelle est mise à disposition la bibliothèque logicielle.
- utilisation par le Licencié de services ou données indiquées comme étant expérimentaux ou en phase de test.

**7.3 Plafond technique :** l'accès à l'API du Géoportail par les Utilisateurs Finaux est plafonné service par service lors de la souscription du contrat. Les modalités d'application de ce plafond sont décrites dans le descriptif technique de l'API Géoportail. La consommation effective des services du Géoportail par les Utilisateurs Finaux du Licencié peut être suivie à tout moment sur le site professionnel de l'IGN.

Le plafond technique de la licence géoservices IGN pour usage grand public - gratuite ne peut faire l'objet de révisions. L'accès à un plafond technique supérieur nécessite donc la souscription de la licence appropriée en lieu et place de la licence géoservices IGN pour usage grand public - gratuite.

## 8. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'utilisation de l'API du Géoportail donne lieu à la collecte et au stockage de données à caractère personnel du Licencié et de l'Utilisateur Final.

**8.1** Les données à caractère personnel recueillies par l'IGN sur le Licencié et/ou l'Utilisateur Final font l'objet d'un traitement informatique ayant pour seule destination la gestion des contrats de licence. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Liberté, le Licencié et/ou l'Utilisateur Final disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données le concernant.

L'exercice de ce droit peut se faire :

- Par courrier électronique à : [geop\\_autres@geoportail.fr](mailto:geop_autres@geoportail.fr)
- Ou à l'adresse suivante : Institut national de l'information géographique et forestière – service client - 73 avenue de Paris – 94165 SAINT-MANDE CEDEX.

**8.2** Toute interconnexion ou rapprochement des données de la BD PARCELLAIRE® avec des données à caractère personnel doit faire l'objet des formalités requises auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

## 9. DONNÉES IGN ET DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION

Faisant l'objet d'une diffusion publique les données IGN ne sont pas soumises :

- aux dispositions du chapitre 1 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 relatives au droit d'accès aux documents administratifs.
- à l'exercice du droit d'accès à l'information environnementale (article L-124-1 du code de l'environnement).

En conséquence, les autorités publiques ou personnes morales visées à l'article 1er de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 et à l'article L-124.3 du code de l'environnement, détenant ou recevant des données IGN en qualité de Licencié ou d'utilisateur, ne peuvent les mettre à disposition du public en vertu du droit d'accès.

Lorsque ces autorités sont amenées, au titre des textes susvisés, à communiquer au public des documents administratifs et/ou des informations environnementales établis par leurs soins ou pour leur compte à partir des données de l'IGN, cette communication se fera selon les mêmes conditions que celles prévues par l'article 6 des présentes conditions générales.

## 10. DURÉE, RÉSILIATION ET FIN DE CONTRAT

Les licences visées aux présentes CGU sont concédées pour une durée de un (1) an, tacitement renouvelable pour deux périodes de un (1) an. Chaque résiliation par le licencié doit faire l'objet d'une demande expresse sur le site professionnel de l'IGN au plus tard quinze (15) jours avant chaque échéance annuelle.

L'IGN se réserve le droit de vérifier ou faire vérifier que les dispositions de la licence, des présentes conditions générales et des conditions générales d'utilisation finale sont respectées. L'IGN peut résilier la licence du Licencié ou suspendre l'accès d'un Utilisateur Final du Licencié en cas de non-respect de celles-ci. La résiliation ou la suspension sont de plein droit, sans que le Licencié ou l'Utilisateur Final puisse prétendre à une quelconque indemnisation.

A l'arrivée à terme ou à la résiliation du contrat de licence pour quelque cause que ce soit :

- les éléments techniques de connexion seront plus valables ;
- le Licencié n'aura plus aucun des droits énoncés par sa licence ;

## 11. MODIFICATION UNILATÉRALE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

### 11.1 Evolutions techniques, réglementaires et économiques

Afin de s'adapter aux évolutions techniques, réglementaires et économiques de ses services, l'IGN se réserve le droit d'apporter unilatéralement à tout moment des modifications aux documents contractuels (barème, descriptif technique), y compris les présentes conditions générales et les conditions générales d'utilisation finale.

Le Licencié accepte que les modifications unilatérales s'appliquent aux contrats de licence en cours dès lors qu'il n'en résulte, aucune augmentation de prix, aucune altération de la qualité des services et données, et que les caractéristiques essentielles des documents contractuels, auxquelles le Licencié a subordonné son engagement ne font l'objet d'aucune modification de nature à remettre substantiellement en cause l'engagement initial du Licencié.

### 11.2 Cas fortuit

L'IGN conserve la faculté de modifier unilatéralement les documents contractuels en cas d'événement imprévisible et externe à l'IGN l'empêchant sérieusement d'exécuter ses propres engagements convenus lors de la souscription du contrat de licence par le Licencié. Dans ce cas, le Licencié a le droit de résilier le contrat de licence s'il ne consent pas aux modifications apportées par l'IGN et ce, sans prétendre à la moindre indemnisation.

Le Licencié accepte sans réserve les conditions du droit de résiliation de l'Utilisateur final dans le cas visé à la clause 11.2 des CGUF et prévoit avant tout engagement de l'Utilisateur final à utiliser les services et données du Géoportail par le biais du site ou de l'application du Licencié les conditions de remboursement de l'Utilisateur final en cas d'exercice de son droit de résiliation prévu à la clause 11.2 des CGUF.

## 12. LOI – JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions sont soumises à la loi française. En cas de désaccord persistant entre l'IGN et le Licencié sur leur interprétation et leur exécution, le litige sera porté devant le tribunal administratif de Melun ou, le cas échéant, devant le tribunal judiciaire compétent de Créteil lorsque le litige relève de ses attributions, et ce même en cas de demande incidente ou d'appel en garantie, ou de pluralité de défendeurs et nonobstant toute clause contraire.

## 13. DÉFINITIONS

### **API du Géoportail**

« Interface de Programmation d'Applications » - bibliothèque logicielle - créée par l'IGN pour permettre aux développeurs de créer des applications ou des sites utilisant des services ou des données du Géoportail.

### **CGU**

Les présentes conditions générales.

### **Donnée du Géoportail**

Ensemble de Données dont l'IGN détient la propriété ou le droit de diffusion, et qui sont fournies au travers des services du Géoportail et auxquels on peut accéder via un site internet ou une application.

### **Documentation Développeur**

Toute table des matières, documentation des classes et méthodes, tout fragment de code et toute autre documentation relative aux services et données du Géoportail.

### **Données cartographiques et forestières de l'IGN**

Ensemble des données issus des productions cartographiques de l'IGN, tels que les SCAN, ou issus des bases de données forestières de l'IGN.

### **Donnée Dérivée**

Toute donnée créée par le Licencié, ou un Utilisateur Final, à partir des données du Géoportail, grâce au développement et à l'utilisation du site internet ou de l'application du Licencié.

### **Reconstitution d'une partie substantielle des données du Géoportail**

Traitement permettant d'isoler, de reconstituer et d'utiliser la totalité, ou un thème des données du Géoportail, sur une fraction non négligeable du territoire.

### **Service du Géoportail**

Ensemble de fonctionnalités exposées sur internet par l'infrastructure du Géoportail, permettant en temps réel et de manière distante, soit la consultation de données (par exemple l'affichage simple de carte), soit du stockage soit du traitement de données.

### **Transaction**

Requête faite sur un service du Géoportail générant une réponse exploitant une donnée du Géoportail (nouvel affichage cartographique, résultat de recherche, etc). Le mode de dénombrement de la transaction est détaillé dans le descriptif technique du service considéré. Pour le service d'images tuilées, 16 imageries seront considérées comme une transaction.

### **Usage documentaire**

Utilisation à des fins d'illustration d'un document, pour mettre en consultation une information où les données IGN ne constituent pas un élément essentiel du document. Ce type d'usage est par essence non lucratif et ne recherche ni la valorisation, ni la promotion de l'objet social de ceux qui le mettent en œuvre.

### **Utilisateur Final**

Personne physique utilisant le site internet ou l'application du Licencié pour accéder aux services et données du Géoportail via un réseau de communications électroniques.

### **Usage privé de l'Utilisateur final**

Par usage privé d'Utilisateur Final on entend l'usage des services et données du Géoportail par une personne physique pour la satisfaction de ses besoins propres, à l'exclusion de toute utilisation collective, y compris d'usages collectifs d'entreprise ou d'association. Est réputé à l'usage privé de l'Utilisateur Final tout site internet ou application pour lesquels l'accès à l'API du Géoportail est libre et gratuit.

### **Usage professionnel**

Tout usage autre que l'usage privé de l'Utilisateur Final.



# Conditions générales d'utilisation finale pour une utilisation privée des géoservices de Géoportail

## 5. CHAMP D'APPLICATION

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) édite l'API Géoportail qui permet à un Licencié d'intégrer dans des sites internet et applications les services et données du Géoportail en vue de fournir un accès à ces services et données aux Utilisateurs Finaux.

En vous connectant à un site internet ou une application d'un Licencié, vous êtes Utilisateur Final de l'API du Géoportail au sens des présentes conditions générales et vous engagez à les respecter en toutes leurs dispositions. Ces conditions générales d'utilisation finale définissent vos droits et obligations vis-à-vis de l'IGN. Leur objet n'est pas de régir le rapport contractuel entre vous et le Licencié.

## 44. LES SERVICES ET DONNÉES ACCESSIBLES

Le Licencié vous propose via son site internet ou son application un accès à des services et données du Géoportail. L'IGN vous accorde, à titre non exclusif, des droits d'utilisation de ces services et données pour votre seul usage privé, à l'exclusion de tout usage professionnel.

La spécification des services et données du Géoportail est évolutive et remise à jour de proche en proche. La spécification en vigueur est détaillée dans le descriptif technique de l'API du Géoportail.

Certains services et données du Géoportail, notamment des services et données provenant de tiers ou sur lesquels des tiers détiennent des droits, peuvent comporter des conditions d'utilisation et restrictions spécifiques. Vous devez en prendre connaissance auprès du Licencié.

## 45. MODALITÉS D'ACCÈS ET D'UTILISATION DE L'API GÉOPORTAIL

La fourniture de l'accès aux services et données du Géoportail au sein du site internet ou de l'application sont de la seule responsabilité du Licencié. Lorsque le Licencié vous fournit des éléments techniques de connexion (clés, identifiants, mots de passe, etc.) permettant l'accès du site internet ou de l'application du Licencié aux services et données du Géoportail, vous êtes responsable de leur utilisation.

Les modalités contractuelles d'accès (durée, quantité, données accessibles, tarifs) sont fixées par le Licencié conformément à sa Licence avec l'IGN. Il vous appartient de respecter ces modalités d'accès.

Il n'est pas possible à l'IGN de fournir directement à l'Utilisateur Final un accès à l'application du Licencié ou des éléments techniques de connexion en lieu et place du Licencié.

## 46. DROITS ACCORDÉS À L'UTILISATEUR FINAL

Vous êtes autorisé à accéder pour votre seul usage privé aux services et données du Géoportail proposés par le Licencié. Cet accès se fait obligatoirement via le site internet ou l'application du Licencié.

Le Licencié peut en outre vous autoriser à :

- afficher des données de tiers ou créer des données dès lors que celles-ci ne permettent pas la reconstitution d'une partie substantielle des données du Géoportail ;
- imprimer pour votre usage privé des données de Géoportail dans la limite d'un format A4 pour une résolution de 150 dpi (environ 1230\*1750 pixels). La fonction d'impression, lorsqu'elle est proposée sur des données IGN, doit assurer une insertion du copyright « © IGN [année] ». Cette autorisation est portée au format A3 dans le cas d'un abonnement.

réutiliser pour votre usage documentaire sans coordonnées de géoréférencement des données du Géoportail sans limitation de format. La fonction d'impression, lorsqu'elle est proposée sur des données IGN, doit assurer une insertion du copyright « © IGN [année] ». **Mise en cache de données** : le téléchargement, le stockage et/ou l'archivage des données du Géoportail, quel que soit le support, est strictement interdit, sauf le Licencié vous l'autorise conformément à sa licence avec l'IGN. Dans ce cas, le téléchargement et le stockage pendant toute la durée de votre abonnement des

données que vous avez consultées est autorisé, dans le but d'y accéder plus rapidement dans le site internet ou l'application du Licencié, y compris hors connexion.

La mise en cache de données IGN au-delà des données consultées par l'Utilisateur Final est possible si le Licencié vous l'autorise conformément à sa licence avec l'IGN

Un stockage immédiat, automatique, et temporaire de données en vue d'améliorer la performance de fonctionnement de l'application pendant la seule durée de votre connexion (cache) est autorisé.

**Plafond technique** : votre accès à l'API du Géoportail est plafonné service par service, selon le contrat passé entre le Licencié et l'IGN. Les modalités d'application de ce plafond sont décrites dans le descriptif technique de l'API Géoportail.

**Période d'évaluation** : le Licencié peut vous proposer d'évaluer les services et données du Géoportail pendant une période d'essai gratuite et non reconductible d'une durée maximale de sept jours. Lorsque c'est le cas, c'est dans le but de vous permettre de prendre connaissance de leur teneur, de leur qualité et de leurs spécifications, de tester leur adaptation à vos usages.

## 47. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR FINAL

Vous vous engagez à respecter les modalités contractuelles d'accès (durée, quantité, données accessibles, tarifs) fixées par le Licencié conformément à sa Licence avec l'IGN.

**Protection des éléments techniques de connexion** : vous êtes responsable de la bonne utilisation des éléments techniques de connexion (identifiants, mots de passe, clés, etc.) qui vous sont fournis pour permettre votre accès aux services et données du Géoportail. Il vous incombe d'alerter le Licencié sans délai de toute utilisation anormale ou frauduleuse des éléments techniques de connexion à votre disposition.

**Accès loyal et sincère** : vous vous engagez à ne pas utiliser ou fournir d'accès aux services et données du Géoportail par des moyens autres que ceux proposés par le Licencié. Vous ne devez pas mettre en œuvre de mesures qui auraient pour effet de fausser sa consommation réelle des services ou des données du Géoportail.

**Respect des conditions d'utilisation de la marque Géoportail** : Lorsque l'API du Géoportail transmet des mentions de copyright, les logos des organismes producteurs de données géographiques et le logo « Géoportail », vous n'êtes pas autorisé à retirer ces éléments qui doivent apparaître dès lors que les données du Géoportail sont affichées au sein du site internet ou de l'application.

Vous vous engagez à ne pas utiliser le site internet ou l'application du Licencié pour une activité explicitement ou indirectement en lien avec des sites et/ou applications proposant des données prohibés par la loi, notamment :

- incitant à la haine ou proférant des menaces, harcèlements, rumeurs, terreurs, ou qui encouragent et/ou facilitent de tels agissements envers un tiers,
- véhiculant des données racistes, immorales, violents, obscènes, pornographiques, pédophiles ou encourageant de tels comportements;
- encourageant ou facilitant toute activité illégale ;
- véhiculant des informations diffamatoires, trompeuses, déformées ou fausses ;
- portant atteinte à la vie privée d'un tiers.

## 48. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

### 6.1. Les services du Géoportail

L'API du Géoportail et ses services sont protégés par le droit de la propriété intellectuelle. En accédant aux services du Géoportail, vous ne disposez que d'un droit d'utilisation de ceux-ci. La concession accordée relève d'un simple droit d'usage selon les modalités définies par les présentes Conditions générales d'utilisation finale.

### 6.2. Données du Géoportail et Marque Géoportail

L'IGN détient les droits de propriété intellectuelle sur la Marque Géoportail et sur les données du Géoportail ou est habilité à diffuser ces données par les tiers détenteurs de ces droits.

Votre accès à la Marque Géoportail et aux données du Géoportail n'emporte pas acquisition des droits de propriété de l'IGN ou des tiers. La concession accordée relève d'un simple droit d'utilisation, selon les modalités définies par les présentes conditions générales d'utilisation finale.

### 6.3 Données Dérivées

Les services visés à l'article 2 autorisent toutes les opérations d'utilisation comme référentiel géographique, vectorisation et croisement des données de l'IGN avec d'autres données appartenant au licencié ou provenant de tiers.

Le licencié est titulaire des droits de propriété intellectuelle du résultat de ces opérations. Il peut exercer ces droits conformément aux dispositions de la licence et sous réserve des droits de l'IGN. Il informe à cet effet les utilisateurs du résultat des dispositions du présent article.

Si ce résultat permet à des utilisateurs non autorisés au titre de la licence de procéder, soit à l'extraction et/ou la réutilisation d'une partie substantielle, soit à l'extraction et/ou la réutilisation répétée et systématique de parties non substantielles des données de l'IGN et dès lors que ces opérations excèdent manifestement les conditions d'utilisation normale des données, lesdits utilisateurs devront détenir ou acquérir auprès de l'IGN les droits correspondants ; ces droits seront accordés gratuitement si leur valorisation, déterminée sur la base des barèmes publics en vigueur de l'IGN, n'excède pas 300 euros hors taxes par an.

Aux termes du présent article, on entend par :

- a) «extraction» : transfert permanent ou temporaire de tout ou partie des données IGN, sur quelque support, par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit;
- b) «réutilisation»: toute forme de mise à la disposition de tout utilisateur de tout ou partie des données IGN par distribution de copies sur support papier ou numérique, par transmission en ligne ou sous d'autres formes, dont la diffusion d'œuvres dérivées.

## 49. RESPONSABILITÉ

**7.1** L'IGN s'engage à fournir les moyens nécessaires et raisonnables pour assurer ou faire assurer un accès continu aux services et données du Géoportail. Cet engagement de l'IGN est valable sous réserve du respect de vos obligations en tant qu'Utilisateur Final, du respect par le Licencié de ses obligations, des périodes de maintenance et d'entretien, des opérations de mise à jour des serveurs, et des éventuelles mesures de plafond technique collectif telles que précisées dans le descriptif technique de l'API du Géoportail.

L'IGN, n'hébergeant pas le site internet ou l'application du Licencié, n'exerce matériellement ou contractuellement aucun contrôle sur sa gestion ou sur le contenu éditorial qui vous est fourni, et ne saurait être tenu responsable d'une quelconque façon de ces données ou des liens avec d'autres données fournis sous la responsabilité exclusive du Licencié, ainsi que de la performance et de la disponibilité du site internet ou de l'application du Licencié.

Les Données Dérivées constituées par le Licencié ou vous-même à partir des données du Géoportail n'engagent que leur responsabilité.

**7.2.** L'IGN ne pourra être tenu pour responsable, tant à l'égard du Licencié qu'à votre égard et à celui des tiers, qu'en cas de faute démontrée de sa part dans l'exécution de ses obligations. La responsabilité de l'IGN ne pourra notamment en aucun cas être recherchée et/ou engagée dans les cas suivants :

- inadéquation des services et des données du Géoportail avec les besoins du Licencié et/ou de l'Utilisateur Final
- défaut de compatibilité des services et données du Géoportail avec les systèmes informatiques utilisés par le Licencié ou vous-même,
- défaut de fiabilité des services proposés par le Licencié,
- interruption, défaillance, défaut éventuel de qualité des services du Géoportail pour des raisons de maintenance, d'entretien, de mise à jour des serveurs, de plafond technique,
- non-respect par le Licencié ou vous-même de ses obligations,
- interruption et/ou de défaillance des services du Géoportail pour cas de force majeure.

- non-respect par le Licencié et/ou vous-même des termes de la licence sous laquelle est mise à disposition la bibliothèque logicielle.

Vous êtes informé du fait qu'en tout état de cause, le service rendu fait l'objet de la garantie légale contre les conséquences des défauts ou vices cachés.

## 50. DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

L'utilisation de l'API du Géoportail donne lieu à la collecte et au stockage de données à caractère personnel du Licencié et de l'Utilisateur Final.

**8.1.** Les données à caractère personnel recueillies par l'IGN sur le Licencié et/ou l'Utilisateur Final font l'objet d'un traitement informatique ayant pour seule destination la gestion des contrats de licence. Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Liberté, le Licencié et/ou l'Utilisateur Final disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les données le concernant.

L'exercice de ce droit peut se faire :

- Par courrier électronique à : [geop\\_autres@geoportail.fr](mailto:geop_autres@geoportail.fr)
- Ou à l'adresse suivante : Institut national de l'information géographique et forestière – service client - 73 avenue de Paris – 94165 SAINT-MANDE CEDEX.

**8.2** Toute interconnexion ou rapprochement des données de la BD PARCELLAIRE® avec des données à caractère personnel doit faire l'objet des formalités requises auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

## 51. DONNÉES IGN ET DROIT D'ACCÈS À L'INFORMATION

Faisant l'objet d'une diffusion publique les données IGN ne sont pas soumises :

- aux dispositions du chapitre 1 de la loi n° 78-75 3 du 17 juillet 1978 relatives au droit d'accès aux documents administratifs.
- à l'exercice du droit d'accès à l'information environnementale (article L-124-1 du code de l'environnement).

En conséquence, les autorités publiques ou personnes morales visées à l'article 1er de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 et à l'article L-124.3 du code de l'environnement, détenant ou recevant des données IGN en qualité de Licencié ou d'utilisateur, ne peuvent les mettre à disposition du public en vertu du droit d'accès. Lorsque ces autorités sont amenées, au titre des textes susvisés, à communiquer au public des documents administratifs et/ou des informations environnementales établis par leurs soins ou pour leur compte à partir des données de l'IGN, cette communication se fera selon les mêmes conditions que celles prévues par l'article 6 des présentes conditions générales.

## 52. DURÉE, RÉSILIATION ET FIN DE CONTRAT

Les droits visés par les présentes conditions générales d'utilisation finale le sont pour la durée souscrite auprès du Licencié. A défaut, les droits accordés le sont pour la seule durée de votre session d'Utilisateur Final.

L'IGN se réserve le droit de vérifier ou faire vérifier que les dispositions de la licence accordée au Licencié, des conditions générales et des présentes conditions générales d'utilisation finale sont respectées. L'IGN peut de plein droit résilier la licence du Licencié ou d'interrompre votre accès d'Utilisateur Final en cas de non-respect de celles-ci.

A l'arrivée à terme ou à la résiliation du contrat de licence pour quelque cause que ce soit :

- les éléments techniques de connexion n'ayant pas fait l'objet d'un début d'utilisation ne seront plus valables ;
- vous n'aurez plus aucun des droits énoncés par sa licence ;

Par exception, les abonnements ayant fait l'objet d'un début d'utilisation et du paiement des redevances correspondantes par le Licencié demeurent valables pour la durée souscrite; pendant cette durée, le Licencié aura l'obligation de maintenir votre possibilité d'accès aux données et services du Géoportail et est seul reste responsable vis-à-vis de vous des préjudices subis en cas de non-respect de cette obligation.



## 53. MODIFICATION UNILATÉRALE DES DOCUMENTS CONTRACTUELS

### 11.1 Evolutions techniques, réglementaires et économiques

Afin de s'adapter aux évolutions techniques, réglementaires et économiques de ses services, l'IGN se réserve le droit d'apporter unilatéralement à tout moment des modifications aux présentes conditions générales d'utilisation finale, ainsi qu'au descriptif technique.

L'Utilisateur final accepte que les modifications unilatérales s'appliquent aux contrats en cours de l'Utilisateur final dès lors qu'il n'en résulte exclusivement, aucune augmentation de prix, aucune altération de la qualité des services et données, et que les caractéristiques essentielles des documents contractuels auxquelles l'Utilisateur finale a subordonné son engagement ne font l'objet d'aucune modification de nature à remettre substantiellement en cause son engagement initial.

### 11.2 Cas fortuit

L'IGN conserve la faculté de modifier unilatéralement les présentes conditions générales, ainsi que le descriptif technique, en cas d'événement imprévisible et externe à l'IGN l'empêchant sérieusement d'exécuter ses propres obligations convenues lors de l'engagement de l'Utilisateur final à respecter les documents contractuels.

Dans ce cas, l'Utilisateur final a le droit de mettre un terme à son engagement et à l'utilisation des services et données du Géoportail, s'il ne consent pas aux modifications apportées uniquement par l'IGN et ce, sans prétendre à la moindre indemnisation, que ce soit auprès de l'IGN ou du Licencié.

Si l'Utilisateur final a convenu d'un contrat à titre onéreux avec le Licencié pour accéder aux services et données du Géoportail, l'Utilisateur final ne peut prétendre à un éventuel remboursement de ce qui n'a pas été consommé en matière de services et données du Géoportail qu'auprès du Licencié.

## 54. LOI – JURIDICTION COMPÉTENTE

Les présentes conditions sont soumises à la loi française. En cas de désaccord persistant entre l'IGN et l'Utilisateur Final sur leur interprétation et leur exécution, le litige sera porté devant le tribunal administratif de Melun ou, le cas échéant, devant le tribunal judiciaire compétent de Créteil lorsque le litige relève de ses attributions, et ce même en cas de demande incidente ou d'appel en garantie, ou de pluralité de défendeurs et nonobstant toute clause contraire.

## 55. DÉFINITIONS

### API du Géoportail

« Interface de Programmation d'Applications » - bibliothèque logicielle - créée par l'IGN pour permettre aux développeurs de créer des applications ou des sites utilisant des services ou des données du Géoportail.

### CGUF

Les présentes conditions générales d'utilisation finale.

### Donnée du Géoportail

Ensemble des Données dont l'IGN détient la propriété ou le droit de diffusion, et qui sont fournies au travers des services du Géoportail et auxquels on peut accéder via un site internet ou une application.

### Donnée Dérivée

Toute donnée créée par le Licencié, ou un Utilisateur Final, à partir des données du Géoportail, grâce au développement et à l'utilisation du site internet ou de l'application du Licencié.

### Reconstitution d'une partie substantielle des données du Géoportail

Traitement permettant d'isoler, de reconstituer et d'utiliser la totalité, ou un thème des données du Géoportail, sur une fraction non négligeable du territoire.

### Service du Géoportail

Ensemble de fonctionnalités exposées sur internet par l'infrastructure du Géoportail, permettant en temps réel et de manière distante, soit la consultation de données (par exemple l'affichage simple de carte), soit du stockage soit du traitement de données.

### Usage documentaire

Utilisation à des fins d'illustration d'un document, pour mettre en consultation une information où les données IGN ne constituent pas un élément essentiel du document. Ce type d'usage est par essence non lucratif et ne recherche ni la valorisation, ni la promotion de l'objet social de ceux qui le mettent en œuvre.

**Utilisateur Final**

Personne physique utilisant le site internet ou l'application du Licencié pour accéder aux services et données du Géoportail via un réseau de communications électroniques.

**Usage privé de l'Utilisateur final**

Par usage privé d'Utilisateur Final on entend l'usage des services par une personne physique pour la satisfaction de ses besoins propres, à l'exclusion de toute utilisation collective, y compris d'usages collectifs d'entreprise ou d'association. Est réputé à l'usage privé de l'Utilisateur Final tout site internet ou application pour lesquels l'accès à l'API du Géoportail est libre et gratuit.

**Usage professionnel**

Tout usage autre que l'usage privé de l'Utilisateur Final.

## Vos contacts IGN nationaux

- Si vous gérez des projets d'envergure nationale au sein d'une entreprise privée ou publique, d'un ministère ou d'un organisme sous tutelle, le Département des Grands Comptes est votre interlocuteur privilégié.

### Département des Grands Comptes

Benoit Morando - 01 43 98 83 98  
[dgc@ign.fr](mailto:dgc@ign.fr)

### DGC Pôle Public

David Di-Marco - 01 43 98 85 94  
[dgc-public@ign.fr](mailto:dgc-public@ign.fr)

### DGC Pôle Entreprises

Frédéric Bonniot - 01 43 98 84 88  
[dgc-entreprises@ign.fr](mailto:dgc-entreprises@ign.fr)

### DGC Pôle Export

[dgc-export@ign.fr](mailto:dgc-export@ign.fr)

- Si vous souhaitez devenir revendeur de données IGN (diffuseur) ou mettre en place des produits ou services commerciaux à valeur ajoutée sur nos données (licences d'exploitation) le département Diffusion et Licences d'exploitation Commerciales vous proposera les dispositifs spécialement adaptés à vos besoins.

### Département Diffusion et Licences d'exploitation

Marcellin Prudham - 01 43 98 83 88

- . Pour devenir revendeur de données (diffuseur) :

[diffusion-pro@ign.fr](mailto:diffusion-pro@ign.fr)

- . Pour mettre en place un produit à valeur ajoutée (licences d'exploitation) :

[lic-exploitation@ign.fr](mailto:lic-exploitation@ign.fr)

- Si, en tant qu'organisme de la sphère publique et producteur de données géographiques, vous envisagez d'établir un partenariat avec l'IGN, la Direction des programmes de service public géographiques et forestiers (DPSP) est votre interlocuteur privilégié.

### Direction des programmes de service public géographiques et forestiers

Jean-Marc Frémont  
[dpsp@ign.fr](mailto:dpsp@ign.fr)

- Si votre besoin relève de la géographie de défense ou spatiale, la direction Défense et Espace est votre interlocuteur privilégié.

### Département des contrats

Patrick Maillet - 01 43 98 83 74  
[defense-et-espace@ign.fr](mailto:defense-et-espace@ign.fr)

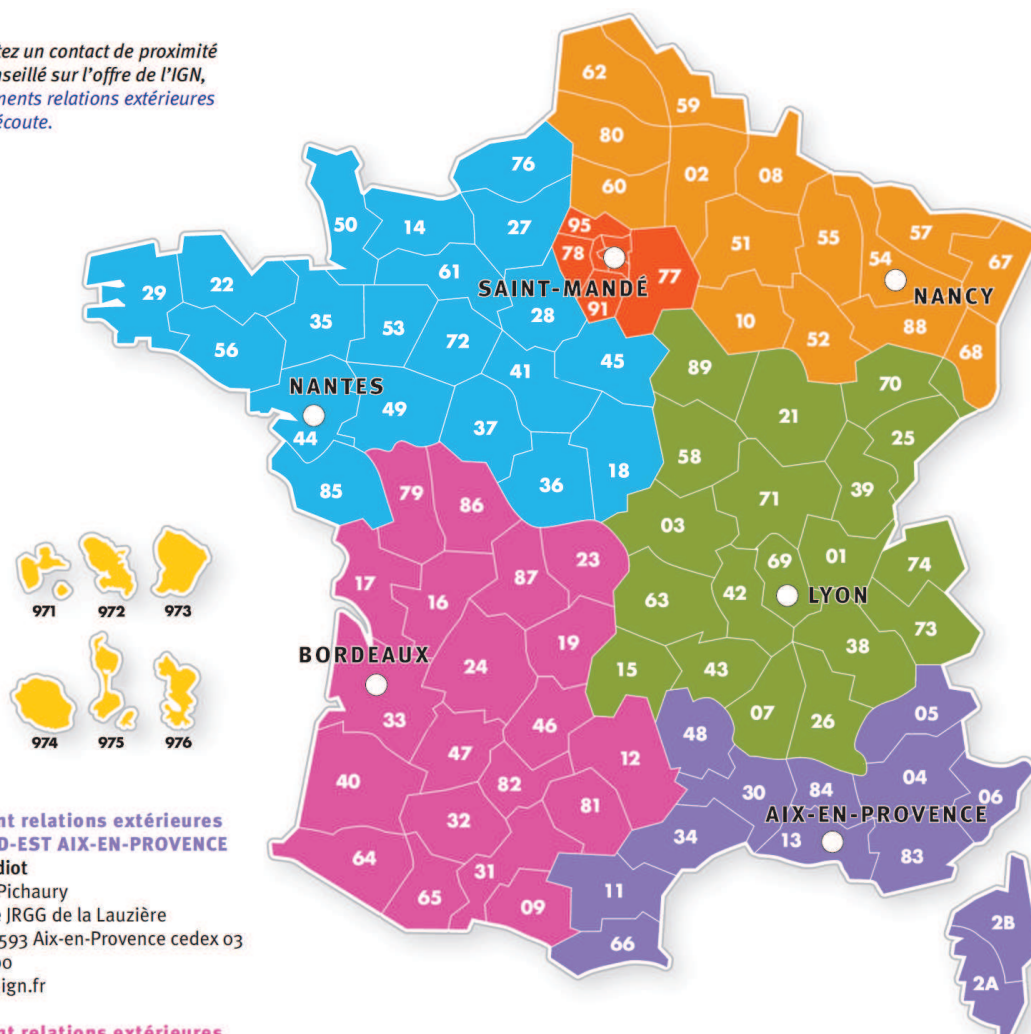
- Si votre besoin relève de projets dans les métiers de l'information géographique en France ou à l'étranger, IFN FI est votre interlocuteur privilégié.

### IGN FI

Tel. : 01 42 34 56 56  
[info@ignfi.fr](mailto:info@ignfi.fr)  
[www.ignfi.com](http://www.ignfi.com)

## Vos contacts IGN dans les régions

*Vous souhaitez un contact de proximité pour être conseillé sur l'offre de l'IGN, nos départements relations extérieures sont à votre écoute.*



**Département relations extérieures  
RÉGION SUD-EST AIX-EN-PROVENCE**

► **Lionel Gaudiot**  
Europarc de Pichaury  
1330, avenue JRGG de la Lauzière  
CS 80518, 13593 Aix-en-Provence cedex 03  
04 42 16 31 00  
dir-sud-est@ign.fr

**Département relations extérieures  
RÉGION SUD-OUEST BORDEAUX**

► **Philippe Abadie**  
Rue Pierre Ramond-Caupian BP 60104  
33166 St-Médard-en-Jalles cedex  
05 56 16 60 80  
dir-sud-ouest@ign.fr

**Département relations extérieures  
RÉGION CENTRE-EST LYON**

► **Yves Bretonnet**  
Parc d'Affaires de Crécy  
5b, rue Claude Chappe  
69771 St-Didier-au-Mont-d'Or cedex  
04 37 64 25 19  
dir-centre-est@ign.fr

**Département relations extérieures  
RÉGION NORD-EST NANCY**

► **Christine Villain**  
11, rue de l'île de Corse  
54000 Nancy  
03 83 30 99 30  
dir-nord-est@ign.fr

**Département relations extérieures  
RÉGION NORD-OUEST NANTES**

► **Denis Dubell**  
2, rue de la Loire BP30412  
44204 Nantes cedex 2  
02 40 99 94 15  
dir-nord-ouest@ign.fr

**Département relations extérieures  
RÉGION ÎLE-DE-FRANCE**

► **Xavier Chauvin**  
73, avenue de Paris  
94165 St-Mandé cedex  
01 43 98 85 18  
dr-idf@ign.fr

**Agence  
OUTRE-MER**

► .....  
73, avenue de Paris  
94165 St-Mandé cedex  
01 43 98 82 03  
outremer@ign.fr